



8 rue des métiers
28190 Courville-sur-Eure
02 37 23 32 63
accueil@sirtom-courville.fr
www.sirtom-courville.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Jeudi 18 Juin 2026

Délibération 2026-33

Le jeudi dix-huit Juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérant au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur HAY, Monsieur MOREAU et, Monsieur MARTIN vice-Présidents

Date de la convocation : 18/06/2026

Secrétaire de Séance : Monsieur HAY Jean Claude

Membres en exercice : 44

Membres ayant pris part au vote : 34

Etaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs MARAIS Dominique, GUILLEMET Philippe, GALLET Aline, VIALLE Julie, RIBARDIERE Marie-Angèle, MAIGNE Thierry, AVELINE Emmanuel, MARTIN Fabien, LE NAOUR Frédéric, CHAREAU Julien, LE-SANT Jérémy, CHAUVIN Lydie, DEGLOS Vincent, HAY Jean Claude, POINTEAU Sébastien, BUFFETRILLE Guy, SERRE Frédéric, BARTHET Carole, MENAGER Pascal, POURTOUT Kévin, De LACHEISSERIE Bertrand, SECRETAIN Catherine, GARNIER Denis, VINCENT Cédric, MOREAU Lucienne, CLEMENT Pierre, ANDRE Albert, MICHEL Marie-Françoise, PARIS Jean-Pierre, SUBLEMONTIER Denis, SUBLEMONTIER Stéphanie, LAGOUTE Didier, PEAN Thierry, MOREAU Aurélien,

Etaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs JULIEN Jean-Luc, DONCK Olivier, MEUNIER Jerome, ZAMPAGLIONE François

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs DERRIEN Mathieu, BESANCENEZ Sandra, PETREMENT Patrick, BOURNISSEN Anthony, PLESSIS Fabien, DUCROCQ Hervé

Rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service de gestion et de prévention des déchets

Le Président rappelle, que conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le SIRTOM doit réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Il sera transmis à chaque commune et chaque communauté de communes membre qui en fait rapport à son assemblée délibérante.

Le Président donne lecture du rapport annuel 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets et charge le Président de le transmettre à chaque commune et communauté de communes membre.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE



PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

22 JUIN 2026

BUREAU COURRIER
ARRIVÉE

Rendu exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en préfecture Le 22/06/2026,
Et de la publication Du 23/06/2026.
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE

